

## Extrait du compte-rendu

### Réunion du Bureau Syndical - 5 juillet 2016

### à Favières-en-Brie

Présidence : Monsieur Alain CHAMBARD, Président du SyAGE

Secrétaire de séance : M. Christian Morestin

### Le Bureau,

- Adopte** à l'unanimité, le Procès-Verbal de la séance du 14 juin 2016.
- Adopte** à l'unanimité, l'ordre du jour de la séance du 5 juillet 2016.
- Désigne** à l'unanimité, pour représenter le SyAGE à la Commission Départementale des Risques Naturel Majeurs du Val-de-Marne : Monsieur Alain Chambard, Président, en qualité de titulaire et Monsieur Daniel Henry, Vice-Président, en qualité de suppléant.
- Approuve** à l'unanimité, les modalités de réalisation de l'étude de restauration hydromorphologique des affluents de l'Yerres en Seine-et-Marne (Barbanconne – Avon – Bréon – Yvron). Autorise le Président à signer la convention.
- Décide** à l'unanimité, d'approuver l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de pièces d'assainissement eaux usées et eaux pluviales. Autorise le Président à signer ledit accord cadre dans les conditions prévues au décret 2016-360 du 25 mars 2016 et au Code Général des Collectivités Territoriales, avec l'opérateur économique retenu par la Commission d'Appel d'Offres : Titulaire : Heinrich Canalisations S.A.S. Précise que le marché est conclu pour une durée initiale allant de sa notification jusqu'au 31 décembre suivant, reconductible tacitement d'année en année dans la limite de quatre ans, période ferme comprise, avec les montants maximum suivants sur douze mois : lot n°1 : 110 000,00 € HT et lot n°2 : 80 000,00 € HT.
- Décide** à l'unanimité, de l'intégration dans le patrimoine du SyAGE des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales ainsi que leurs ouvrages annexes de la rue Verlaine à Villeneuve-Saint-Georges dans le domaine public du SyAGE. Précise que cette intégration interviendra dès lors que la commune aura repris la voie et qu'elle prendra en charge financièrement les travaux de remis en état des ouvrages susvisés. Autorise le Président à signer tous les documents inhérents à cette cession.

Le Président

Alain CHAMBARD



SYNDICAT MIXTE POUR L'ASSAINISSEMENT  
ET LA GESTION DES EAUX DU BASSIN  
VERSANT DE L'YERRES